

### **Méthode numéro 3 : Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université**

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année (contrairement à ce qui est indiqué dans la NI 09.23 où le commentaire est erroné). Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STG, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (en 2008, 2007, avant 2007)
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissement en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

La valeur ajoutée diffère, parfois de façon importante entre les universités en fonction de la méthode utilisée.

## **L'intégralité de la notice méthodologique sur le taux de réussite en licence en trois ou quatre ans**

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N).

La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année (contrairement à ce qui est indiqué dans la NI 09.23 où le commentaire est erroné). Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STG, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (en 2008, 2007, avant 2007)
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne

nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

La valeur ajoutée diffère, parfois de façon importante entre les universités en fonction de la méthode utilisée.

## Commentaires

### Réussite à la Licence en 3 ans

27,2 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2008-2009 ont obtenu leur diplôme trois ans plus tard à la session 2011.

Ce taux de réussite varie fortement selon les caractéristiques de l'étudiant. L'écart entre le taux de réussite des hommes et celui des femmes est de 8,9 points, en faveur de ces dernières (30,6%). La scolarité antérieure joue également fortement, puisque les titulaires d'un baccalauréat professionnel ont un taux de réussite à la Licence en 3 ans de 3,2%, alors que plus du tiers des bacheliers généraux ont obtenu le diplôme 3 ans après leur première inscription. Moins de 10% des bacheliers technologiques y parviennent en 3 ans. Les étudiants non bacheliers, qui sont pour la plupart titulaires d'un titre étranger admis en équivalence, ont un taux de réussite en 3 ans de 20,5%. Obtenir son baccalauréat en retard est également très discriminant puisque 35,7% de ceux qui sont bacheliers à l'heure ou en avance sont diplômés en 3 ans, contre 16,6% en cas de retard d'un an, et 9,1 % en cas de retard supérieur à un an. On note enfin un écart de plus de 11 points entre le taux de réussite des étudiants issus de familles très favorisées (32,1%) et celui des étudiants issus de famille défavorisées (20,9%). Les écarts selon le domaine disciplinaire d'inscription sont bien moindres, puisque le taux de réussite en 3 ans va de 26,1% en sciences – STAPS à 26,4 % en droit- sciences économiques – AES et 28,4% en lettres – langues – arts - sciences humaines.

Entre la cohorte 2004 et la cohorte 2008, le taux de réussite en licence en trois ans a perdu 1,6 point. En revanche, pour la première fois depuis 2004, le taux de réussite augmente cette année, + 0,2 point par rapport à la cohorte 2007.

### Réussite à la Licence en 4 ans

Parmi les étudiants inscrits en 2008-2009 en première année de L1 à l'université, 12,4% auront besoin d'une année supplémentaire pour valider leur diplôme de Licence. Soit, cumulé avec les diplômés de la Licence en 3 ans un taux de réussite en 3 ou 4 ans de 39,7%. Globalement, les différences de réussite observées selon les caractéristiques de l'étudiant évoquées dans le paragraphe précédent sont les mêmes pour la réussite en 4 ans. Le fait de disposer d'une année supplémentaire ne modifie pas fondamentalement la hiérarchie des critères et ne permet pas de combler les différences issues du parcours dans l'enseignement scolaire. De fait, les titulaires d'un bac professionnel ont un taux en 4 ans de 2,5% et cumulé en 3 ou 4 ans un taux de 5,7%. En comparaison avec les étudiants issus d'un bac scientifique, leur chance de réussite est presque 10 fois moins élevée.

Les écarts se creusent même, selon certaines caractéristiques : entre les étudiants issus de familles très favorisées et ceux issus de familles défavorisées, l'écart est de 11,1 points pour la réussite en 3 ans, et de 13,7 points pour la réussite cumulée en 3 ou 4 ans. Seule la réussite en 4 ans selon le sexe permet de faire diminuer l'écart entre les hommes et les femmes.

NB : Les approches par méthode ont été utilisées pour la réussite en 4 ans, la méthodologie est la même que pour la réussite en 3 ans. La méthode 2 n'a pas été calculée puisqu'elle se rapproche de l'indicateur sur la réussite en 3ème année de licence en trois ans (voir ci-après).

**Source : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
**(<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81688/parcours-et-reussite-aux-diplomes-universitaires-indicateurs-de-la-session-2012.html>)**